



HAL
open science

Être vétérinaire. La profession vétérinaire dans les recherches en sciences sociales

Laure Bonnaud, Nicolas Fortané

► **To cite this version:**

Laure Bonnaud, Nicolas Fortané. Être vétérinaire. La profession vétérinaire dans les recherches en sciences sociales. A paraître. hal-02902356v2

HAL Id: hal-02902356

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02902356v2>

Preprint submitted on 20 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Références : Bonnaud L, Fortané N., *Être vétérinaire. La profession vétérinaire dans les recherches en sciences sociales*, Communication pour l'école de printemps de l'IRISSO, Rambouillet, mai 2019.

Une version enrichie de ce texte a été publiée par *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies* : Bonnaud, L., Fortané, N. **Being a vet: the veterinary profession in social science research** . *Rev Agric Food Environ Stud* (2020). <https://doi.org/10.1007/s41130-020-00103-1>

Merci de vous référer à la version publiée dans vos discussions de notre article.

Être vétérinaire

La profession vétérinaire dans les recherches en sciences sociales

En ce début de XXI^e siècle, la profession vétérinaire semble connaître une transformation profonde, au point que ses représentants s'inquiètent de sa possible disparition, alors qu'elle avait su construire, puis défendre, son monopole et sa juridiction au fil des ans. Les organisations professionnelles s'efforcent d'identifier les causes de cette évolution, d'en mesurer les implications et d'en contrôler les effets. Depuis 2015, en Europe et aux États-Unis, plusieurs d'entre elles ont ouvert un chantier de prospectives visant à faire état des enjeux auxquels les vétérinaires sont confrontés, et à proposer des plans d'action pour assurer la pérennité de leur activité. Il s'agit des programmes « Vetfuturs », d'abord initié par le *Royal College of Veterinary Surgeons* (RCVS) et la *British Veterinary Association* (BVA), repris et adapté par leurs homologues français, le Conseil supérieur de l'ordre vétérinaire (CSOV) et le Syndicat national des vétérinaires libéraux (SNVEL), puis par la Fédération des vétérinaires européens (FVE). Aux États-Unis, des réflexions similaires émanent de l'*American Veterinary Medical Association* (AVMA) depuis le début des années 2010, portant en particulier sur les besoins démographiques (*workforce needs*) selon les secteurs ou en cas de crise sanitaire, et sur les évolutions du marché des services vétérinaires.

Les différents rapports produits ont beaucoup en commun. Ils s'inquiètent de l'attractivité de la profession et de conditions de travail de plus en plus difficiles, des difficultés d'installation en exercice libéral, des situations de burn-out et de stress au travail d'un côté, et de chômage ou de sous-emploi de l'autre, etc. Les changements de la composition sociodémographique du groupe professionnel sont souvent accusés d'être à l'origine de ces difficultés. Ainsi le renouvellement générationnel, qui s'accompagne depuis deux ou trois décennies d'une forte féminisation et d'un recrutement au sein de populations plus urbaines et aux origines socioéconomiques plus élevées, expliquerait la désaffection des vétérinaires pour la pratique rurale au profit de la médecine pour animaux de compagnie. Ce basculement dans la structure des spécialités¹ est souvent considéré comme le signe du déclin du statut social du vétérinaire (historiquement, la « rurale » est la pratique dominante sur laquelle la profession s'est symboliquement appuyée pour construire et défendre son monopole), comme de son

¹ Enjeu essentiel de la professionnalisation, la question des spécialités reste mal définie en médecine vétérinaire. Lowe (2009, p. 57) distingue au moins trois manières de la concevoir : "a set of specialisms that take a whole animal approach to an individual or group of species (cattle, pigs, poultry, sheep, goats, deer, and fish) ; a series of mainly clinically-based specialisms, based around either a body system (e.g. ophthalmology) or technique (e.g. anaesthesia), that may be applicable to different species ; a range of specialist occupational divisions (such as government veterinarians and industrial veterinarians)". Dans cet article, notre utilisation de la notion de « spécialité » renvoie à la première ou la troisième définition de Lowe, à savoir une spécialisation par espèce animale (médecine rurale v. médecine canine) ou une spécialisation par secteur d'emploi (praticien libéral, industrie, gouvernement). Nous le précisons à chaque fois dans le texte.

statut d'emploi (développement du salariat) ou de sa rémunération (stagnation des revenus moyens). En outre, cette transformation profonde de la composition sociodémographique aurait un impact sur la contribution des vétérinaires aux politiques de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments. Or, ils sont historiquement des maillons essentiels des politiques de santé publique vétérinaire, pour la gestion des maladies d'élevage, comme pour la sécurité sanitaire des aliments.

Dans ce contexte, les sciences sociales sont mobilisées pour contribuer directement au débat. Ainsi, le rapport Lowe² (2009), qui porte sur les vétérinaires du secteur agricole et agroalimentaire, préconise que les vétérinaires repensent leur place dans les politiques publiques en réaffirmant leur rôle de garant de la santé publique, ainsi que leur rapport à leur clientèle (c'est-à-dire les éleveurs) en élargissant leur gamme de services et en faisant évoluer le modèle économique de l'entreprise vétérinaire. D'autres publications tendent à relativiser ce qui est parfois décrit comme une crise : l'historienne A. Woods (2011), par exemple, montre que la profession vétérinaire britannique a été confrontée à ces mêmes enjeux tout au long du XXe siècle (rapports Loveday de 1938 et 1944, rapport Northumberland de 1964, rapport Swann de 1975). Pour elle, la question pertinente consiste donc plutôt à ce se demander pourquoi ce sont systématiquement les mêmes questions qui sont érigées en défis et/ou menaces pour penser l'avenir de la profession et revendiquer des formes de protection de son statut. Elle considère que le débat actuel reflète simplement une nouvelle phase de recomposition de la profession vétérinaire, via la réactualisation des enjeux habituels du processus de professionnalisation (en particulier la participation aux politiques publiques et la concurrence avec d'autres groupes professionnels). Ces éléments sont en effet régulièrement mis à l'épreuve (crises sanitaires, réformes, évolutions démographiques) de telle sorte que le maintien du monopole professionnel représente un enjeu constant, nécessitant par ailleurs une intervention continue de l'État (Bonnaud & Fortané, 2018).

Au-delà de ces contributions directes au débat en cours, de nombreuses recherches de sciences sociales interrogent les caractéristiques et les évolutions de la profession vétérinaire sans les lier de façon explicite aux inquiétudes des organisations professionnelles. Elles permettent néanmoins de mieux comprendre les mutations en cours. L'objectif de notre article est de présenter un état de l'art de cette littérature de sciences sociales, de mettre en évidence les questionnements qui la structurent, et d'analyser ce qu'elles ont à dire dans le débat actuel sur la profession vétérinaire. Les textes de notre article relèvent principalement de l'histoire, de la sociologie, des sciences politiques, et de la géographie sociale, même si des publications pluridisciplinaires ou en science de gestion sont parfois mobilisées³. Ils ont été publiés en français ou en anglais, et couvrent une période de près de 30 ans. On note cependant que le rythme des publications s'est intensifié au cours des 10 dernières années⁴. Ces dernières ont pour objet principal les pratiques, les savoirs ou le métier vétérinaire ; nous avons également ajouté les articles sur les politiques de santé animale ou les relations hommes-animal dans lesquels les vétérinaires sont centraux. Cet état de l'art est en outre limité géographiquement : les recherches portent principalement sur les pays d'Europe de l'ouest et les États-Unis, parfois l'espace

² Philip Lowe est professeur (désormais émérite) à l'université de Newcastle. Ses recherches portent en particulier sur le développement rural.

³ Deux types de littérature ont été écartés ici, à de rares exceptions près. D'une part, les travaux de chercheurs vétérinaires mobilisant des approches qualitatives (publiés dans des revues de sciences vétérinaires) : s'ils apportent des éléments de connaissance sur leurs sujets (par exemple, la démographie professionnelle ou les usages de médicament), ils s'inscrivent rarement dans une épistémologie de sciences sociales leur permettant de contribuer à une analyse des enjeux socio-économiques ou politiques qui affectent la profession. En revanche, les revues de sciences vétérinaires s'ouvrent de plus en plus aux travaux de chercheurs en sciences sociales et la plupart de ces articles sont mobilisés ici. D'autre part, les travaux émanant du champ des *animal studies*, en particulier sur les questions de bien-être animal et d'éthique : en tant qu'espace interdisciplinaire, ce champ accueille certes des travaux de sciences sociales mais la question des enjeux professionnels des vétérinaires y demeure secondaire car il se concentre surtout sur les relations hommes-animal et la question de l'agentivité animale.

⁴ Notre état de l'art comprend 102 références, dont 81 ont été publiées depuis 2009.

international en tant que tel, sans que l'on puisse ici déterminer s'il s'agit d'un effet lié aux choix des langues de publication ou à la production scientifique elle-même.

Cet article s'organise autour de l'analyse de quatre grandes dynamiques structurantes, que les organisations professionnelles pointent régulièrement du doigt comme autant de raisons à la « crise » actuelle. Après un bref retour sur l'histoire de la professionnalisation des vétérinaires, nous abordons les évolutions sociodémographiques qui traversent actuellement la profession (1), puis la transformation des pratiques et modes d'exercice en lien, d'une part, avec l'accroissement du nombre d'animaux de compagnie (2) et, d'autre part, avec l'évolution des systèmes d'élevage (3). Enfin nous exposons les modalités par lesquelles les autorités publiques gouvernent la santé publique vétérinaire (4).

Les (r)évolutions sociodémographiques de la profession vétérinaire

Pour comprendre les mutations récentes de la profession vétérinaire, il n'est pas inutile de faire un retour sur les circonstances et les conditions de son émergence. Les travaux sur l'histoire de la profession vétérinaire concernent de nombreux pays dont la Suède (Hellberg, 1990), les Pays-Bas (Koolmees, 1999), la Norvège (Elvbakken, 2017) l'Allemagne (Mitsuda, 2017), la France (Hubscher, 1999 ; Berdah, 2018), ou les Etats-Unis (Jones, 2003). En Grande-Bretagne, des recherches sur l'histoire des politiques de santé animale permettent également de documenter cette dynamique (Woods, 2004 ; Waddington, 2006 ; Hardy, 2010). Toutes ces publications s'accordent pour souligner la place centrale de l'État dans cette histoire, mais aussi le caractère incertain de ce processus. Alors que de très nombreuses écoles vétérinaires sont nées à la fin du XVIIIe siècle, ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que les vétérinaires ont pu s'appuyer sur des monopoles d'exercice qui leur ont été conférés par les autorités publiques pour l'inspection des viandes, pour la lutte contre les maladies contagieuses, et, dans les pays du Sud (notamment les anciennes colonies britanniques), pour la gestion des maladies tropicales (Brown & Gilfoyle, 2010). Ainsi, les vétérinaires ont pu se distinguer des nombreux autres métiers impliqués dans le soin aux animaux (maréchaux-ferrants, forgerons, et autres « empiriques »), qui contestaient leur expertise. Dans ce processus, le ralliement précoce des vétérinaires à la vision microbienne de Pasteur, en France et en Europe, a joué un grand rôle. En renforçant le lien entre médecine humaine et médecine vétérinaire, il a fait des vétérinaires des membres de professions de santé à part entière, leurs recherches bactériologiques leur permettant de contribuer à la lutte contre les maladies contagieuses (la rage, la morve, la tuberculose) (Berdah, 2012). En France, il faut cependant attendre le milieu du XXe siècle pour que les vétérinaires imposent leur présence dans les élevages, lorsque plusieurs lois instaurent le modèle du « trépied sanitaire » qui érige les vétérinaires, les éleveurs organisés en « groupements de défense sanitaire » (GDS) et les services vétérinaires de l'État en garants de la santé des troupeaux (Berdah, 2010). Globalement, la juridiction professionnelle des vétérinaires repose ainsi sur un double monopole historiquement constitué : l'hygiène alimentaire (aujourd'hui reconfigurée par la notion de sécurité sanitaire des aliments) et la santé animale. En Europe, parmi les pays dont l'histoire est connue, seule la Grande-Bretagne échappe à ce modèle puisque les vétérinaires perdent leur mandat sur l'inspection en abattoir dans l'entre-deux-guerres (Hardy, 2003).

La dynamique de la féminisation

Cette histoire de près de 250 ans met d'abord en scène des hommes, liés au monde rural, à la fois par leurs origines et par leur lieu d'exercice. Or, depuis quelques années, les femmes représentent plus de la moitié des membres de la profession dans de très nombreux pays : 55 % aux États-Unis (AMVA, 2016), 53 % en Europe (FVE, 2015), dont 51,4% en France, par exemple (ONDPV, 2018). Cette évolution est d'autant plus remarquable qu'elle a été rapide. Ainsi, les États-Unis comptaient 8 % de vétérinaires de sexe féminin en 1970, et 50 % en 2008 (Irvine & Vermilya, 2010). Une même dynamique est à l'œuvre en Suisse, avec une proportion de 80 % chez les vétérinaires de moins de 30 ans en 2006 (Surdez, 2009) et en France, où les femmes constituent entre les 2/3 et les 3/4 des promotions des

écoles vétérinaires depuis le début des années 2000 (ONDPV, 2018). La question de la féminisation est donc centrale dans les réflexions des organisations professionnelles : l'arrivée massive des femmes expliquerait le déclin de la pratique rurale, la stagnation des revenus, le développement du salariat et du temps partiel... Les travaux de sciences sociales montrent que les évolutions sociodémographiques de la profession vétérinaire doivent être analysées plus finement.

Les analyses de la féminisation empruntent deux directions complémentaires : d'une part, elles s'interrogent sur la diminution du nombre d'hommes disposés à devenir vétérinaire et d'autre part, elles analysent la temporalité et les modalités d'accès des femmes à la profession. Sur le premier point, Lincoln (2010) mène une analyse des statistiques d'entrée dans les écoles vétérinaires américaines entre 1976 et 1995. Elle met en évidence le moindre intérêt des étudiants masculins pour le cursus vétérinaire, qu'elle attribue à la stagnation des salaires, et à un prestige moins élevé que celui d'autres professions médicales. La profession serait ainsi devenue moins attirante, dans un contexte où le nombre de places disponibles augmentait. Sur le second point, les recherches insistent avant tout sur les réserves d'une profession masculine à accepter des femmes dans ses rangs. Analysant les trajectoires professionnelles de femmes vétérinaires dans l'entre-deux-guerres en Grande-Bretagne, Hipperson (2018) met par exemple en évidence que même les hommes les plus favorables à leur entrée dans la profession considéraient qu'elles devaient s'en tenir au soin des animaux de compagnie ou à la recherche de laboratoire. Elle montre également que si les femmes sont devenues propriétaires de cabinet, c'est principalement parce que les vétérinaires en place ne voulaient pas les embaucher ou s'associer avec elles. Pour la France, Hubscher (1999) met en avant des réticences à l'acceptation des femmes, à la fois de la part du monde rural et du groupe professionnel. Jusqu'aux années 1990, éleveurs comme vétérinaires partagent une argumentation qui dénonce les faiblesses physiques des femmes, jugées trop fragiles pour un métier à forte dominante rurale et centré sur les gros animaux. L'historien souligne également la misogynie des élites professionnelles, qui ont mis longtemps à accepter des femmes dans les instances syndicales, ordinales et d'enseignement, y compris dans les années 1970-80. Pour les États-Unis, Irvine et Vermilya (2010) décrivent des phénomènes très proches. Elles insistent sur le fait que les écoles ont longtemps constitué des barrières à l'entrée du groupe professionnel. Les élèves de sexe féminin étaient découragées d'entreprendre ce type d'étude, pour divers motifs : l'inaptitude supposée des femmes pour les études scientifiques, le caractère jugé inconvenant de certains aspects du métier, notamment de certains actes chirurgicaux (castration), et enfin l'attitude défiante des représentants des éleveurs et des anciens élèves dans les conseils d'administration des écoles vétérinaires, car ils pensaient que les femmes risquaient de quitter la profession au cours de leur carrière en raison de leur vie familiale.

Féminisation et statut d'emploi

Si les femmes sont désormais majoritaires dans les effectifs de la profession vétérinaire dans de nombreux pays d'Europe, elles n'exercent toujours pas dans des conditions statutaires comparables à celles des hommes : en France, elles sont plus souvent salariées, par exemple. Plusieurs recherches soulèvent ces questions. Certains travaux évoquent tout d'abord un effet d'âge. En France, 70,4 % des hommes vétérinaires âgés de 30 à 39 ans exercent en libéral mais ce n'est le cas que de 45,8 % des femmes vétérinaires. Dans les classes plus âgées, cependant, l'écart est moins sensible : 86,8 % des hommes et 74,7 % des femmes de plus de 50 ans exercent en qualité de travailleurs et travailleuses indépendant.e.s. Les femmes s'installeraient plus tardivement (36 ans en moyenne contre 31 ans pour les hommes) et moins souvent seules (31 % des femmes exercent seules, alors que c'est le cas d'un homme sur 2) (Charles, 2004). En Europe, la situation semble toutefois plus contrastée puisque dans les pays scandinaves, connus pour être des sociétés plus égalitaires et favorables à l'égalité femmes-hommes, 80 % des femmes sont propriétaires de clinique (contre 40 % en France, par exemple). D'autres travaux contrebalancent l'idée d'un changement dû à la féminisation et mettent en avant les nouvelles aspirations des jeunes vétérinaires. En France, une enquête a ainsi montré que les nouveaux entrants dans la profession, jeunes hommes comme jeunes femmes, convergent dans leur souhait

d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, ce qui favorise généralement le statut de salarié ou d'associé (Paulet, 2011).

Surdez (2009), retraçant l'histoire des cabinets vétérinaires en Suisse, pointe qu'ils étaient souvent conçus sur le modèle d'une entreprise familiale, impliquant la famille toute entière, avec une part importante de travail féminin invisible : accueil des clients, standard téléphonique, comptabilité, organisation de la vie du ménage et de l'éducation des enfants. Dès lors que ce sont les vétérinaires de sexe féminin qui ouvrent leur propre clinique, elles ont besoin de ce même type d'aide, mais la trouvent rarement auprès de leurs conjoints, ce qui les conduit à s'installer en association ou à embaucher des salariés, accroissant ainsi mécaniquement la taille des cabinets. En interrogeant des femmes vétérinaires qui ont fait le choix de l'installation, Irvine et Vermilya (2010) mettent en avant l'idée que les femmes s'autolimitent dans leurs projets professionnels : elles négocient des salaires moins élevés, envisagent plus souvent les difficultés administratives et économiques liées à l'installation, et ont tendance à moins facturer leurs services que les hommes, ce qui rend leurs cliniques plus fragiles et moins rentables. En dressant le portrait d'une entrepreneuse vétérinaire, Henry *et al.* (2016) mettent en évidence que cette dernière a tendance à ne pas se considérer comme une cheffe d'entreprise et à dévaloriser son invention (un simulateur pour enseigner aux étudiants les bonnes pratiques dans l'examen des vaches).

La « nature féminine » de la canine

La féminisation de la profession est également associée à l'évolution des spécialités vétérinaires, notamment à l'augmentation de la proportion de cabinets où l'on soigne les animaux de compagnie, au détriment du soin aux animaux de rente. On a vu que les femmes ont été incitées à se tourner vers la pratique canine en Grande-Bretagne dans l'entre-deux-guerres. Près de cent ans plus tard, il semble que cette orientation reste sensible. Aux États-Unis, les femmes représentent 64,7 % des vétérinaires en pratique canine (AVMA, 2016). En France, 38,6 % des femmes exercent de façon exclusive la médecine canine, contre 24,7 % des hommes. A l'inverse, 21,9% des hommes exercent de façon exclusive en animaux de rente, contre 7,9% des femmes. Cependant, les données doivent être regardées avec prudence. Si l'on les regarde en valeur absolue et que l'on introduit la variable de l'âge, on constate que chez les vétérinaires de moins de 40 ans, certes il y a beaucoup plus de femmes exerçant en canine (5141 F / 2168 H), mais il y a aussi plus de femmes exerçant en animaux de rente (1659 F/ 1376 H) (ONDPV, 2018). Plusieurs conclusions s'imposent : d'une part, l'affirmation selon laquelle les femmes vétérinaires évitent la médecine rurale est à nuancer ; d'autre part, les hommes s'installent eux aussi avant tout en canine. Ces résultats doivent être mis en relation avec les analyses d'E. Hughes (1971) sur l'articulation entre les carrières, *i.e.* les parcours des personnes dans leur cycle de vie, et les filières d'emploi qui organisent les systèmes d'activité : il n'est ainsi pas étonnant que les nouveaux entrants s'installent dans le segment le plus dynamique en termes de recrutement. Pour les vétérinaires, cela signifierait que la demande de soin pour les animaux de compagnie est actuellement l'activité la plus porteuse pour de jeunes professionnels.

Dans cette recomposition globale, la place des vétérinaires de sexe féminin est particulièrement délicate. Si la féminisation est parfois présentée comme étant à l'origine de cette évolution, les entretiens menés dans le cadre des recherches de Surdez (2009), Irvine et Vermilya (2010) et Henry *et al.* (2016) montrent que toutes les femmes vétérinaires continuent en réalité à se définir par rapport à l'image traditionnelle du vétérinaire, soit un homme exerçant en pratique rurale. Elles sont ainsi conduites à se dissocier de l'idée préconçue selon laquelle la nature féminine serait plus adaptée au soin des animaux de compagnie, en mettant en avant l'argument que l'attrait pour la biologie et la science est plus important que l'amour des animaux. De même, elles doivent justifier leur capacité à la pratique rurale en exposant que les qualités proprement médicales (diagnostic, thérapeutique...) sont plus importantes que la force physique, pour laquelle il est possible de trouver de l'aide, par exemple auprès des éleveurs. Clarke et Knights (2019) défendent également l'idée d'une culture masculine de la profession vétérinaire par rapport à laquelle les femmes sont encore conduites à se justifier, y compris dans le travail au quotidien.

A travers la question de la féminisation, les travaux interrogent donc des évolutions sociodémographiques de grande ampleur. Il apparaît clairement que le métier vétérinaire se transforme profondément, entraînant des évolutions de son mode d'exercice, de ses pratiques et du type d'expertise qu'il implique. La féminisation n'est qu'un aspect de ces transformations et ne saurait être érigée en principe explicatif souverain. Les travaux de sciences sociales permettent ainsi de souligner d'autres dynamiques qui traversent actuellement la profession, en médecine canine comme rurale.

La canine, entre patientèle et clientèle

Le développement de la médecine pour animaux de compagnie, qu'on l'associe ou non à la dynamique de féminisation, est considéré comme un enjeu majeur pour les organisations professionnelles qui y voient une transformation profonde du métier de vétérinaire, déconnecté de ses fondements historiques au service de l'élevage et des politiques de santé animale. De nos jours, les vétérinaires sont majoritairement spécialisés dans le soin aux animaux de compagnie. Aux États-Unis, c'est le cas de 65 % d'entre eux et de 48 % des vétérinaires européens interrogés par FVE. Ce pourcentage s'élève même à 82 % au Luxembourg, à 77 % en Slovaquie et à 60 % en France. En France, on considère que la pratique canine émerge seulement à partir des années 1960, de façon concomitante au nouveau statut des animaux dans les familles (Hubscher, 1999). L'évolution du groupe professionnel vers le soin aux animaux de compagnie est donc décrite comme récente et rapide. Étudiant le cas de la Grande-Bretagne, Gardiner (2014) propose une autre chronologie, et situe l'émergence de la pratique canine dans l'entre-deux guerres⁵. Il montre qu'elle s'est d'abord faite via des organisations de charité, contre la profession elle-même : les représentants vétérinaires contestaient l'utilité sociale du soin aux animaux de compagnie, et ceux qui s'y adonnaient étaient couramment qualifiés de « faibles », par opposition à « ceux qui ont un vrai travail ». Afin de venir en aide aux catégories pauvres de la population, *People's Dispensary for Sick Animals of the Poor (PDSA)*, une organisation charitable, ouvrit de nombreux dispensaires pour les chiens mal soignés. La profession vétérinaire s'est alors inquiétée de cette concurrence, d'autant qu'elle connaissait alors une période d'incertitude quant à son avenir, en raison de la réduction de la population équine, le cheval n'étant plus l'auxiliaire indispensable de la vie quotidienne. Skipper (2019) établit cependant une précision historiographique en montrant qu'au tout début du XXe siècle (période edwardienne) un petit groupe de vétérinaires s'était déjà spécialisé dans la médecine canine pour répondre à la demande de l'élite londonienne participant au « dog fancy ». Ils devaient alors faire face à la concurrence d'autres professionnels (dont des médecins) attirés par ce marché lucratif bien que réduit. En définitive, l'implication des vétérinaires dans le soin aux animaux de compagnie est liée à la compétition avec d'autres groupes professionnels (elle s'inscrit donc dans des dynamiques classiques du processus de professionnalisation), motivée au départ par la défense d'un statut et d'un mandat (le soin aux animaux) plutôt que par une simple volonté d'expansion professionnelle.

Le travail dans les cabinets vétérinaires

La littérature de sociologie portant sur la pratique canine est essentiellement consacrée à des observations de la vie des cabinets, à l'analyse des relations entre professionnels ou des interactions vétérinaires-propriétaires-animaux. Les recherches sur les consultations vétérinaires présentent un intérêt théorique général, qui consiste à s'interroger sur le rôle des animaux dans les interactions. La plupart des travaux, en effet, revendiquent une approche inspirée de l'interactionnisme symbolique, mais pointent la nécessité de la faire évoluer en prenant en compte le rôle des animaux (et pas seulement des humains ou des objets) dans les interactions. Leurs auteurs ont souvent contribué, ultérieurement, au développement des *Animal studies*. Le travail de C. Sanders, publié depuis le début des années 1990, est particulièrement représentatif de ce mouvement. Dans un premier article appuyé

⁵ Ce passionnant article n'a malheureusement pas d'équivalent en France ou dans d'autres pays européens, où l'émergence de la pratique canine reste mal connue.

sur une observation participante de plusieurs mois, il s'intéresse aux interactions en consultation avec les clients « à problème » pour les vétérinaires et cherche à caractériser les types de propriétaires d'animaux. Il teste ici un résultat classique de la théorie interactionniste des professions, qui établit que leurs membres jugent les bons ou mauvais clients selon qu'ils facilitent ou gênent le déroulement de l'activité, ce qui lui permet de construire une typologie des clients (humains) du cabinet (Sanders, 1994). En 1999, reprenant ses observations dans le même cabinet vétérinaire, Sanders s'intéresse au patient, et il dresse une nouvelle typologie, consacrée cette fois-ci aux animaux. Il place au cœur de la réflexion la position inconfortable du vétérinaire, qui doit agir pour le mieux de son patient-animal, tout en satisfaisant les demandes de son client-humain, qui est son semblable, a fait appel à lui et le paie (Sanders, 1999).

D'autres travaux s'intéressent à l'articulation entre profession et organisation : les vétérinaires restent-ils des professionnels ou perdent-ils leurs compétences spécifiques lorsqu'ils travaillent dans des organisations ? Lammers et Garcia (2009) étudient cette question à partir de l'observation d'un *call center* vétérinaire. Plusieurs dizaines de vétérinaires, de toxicologues et d'assistants vétérinaires y travaillent au téléphone, dans une plateforme ouverte 24/24 h et 365 jours par an. Le travail y est fractionné en domaines de compétence, avec une forte composante d'expertise en toxicologie vétérinaire, tout en étant soumis à la pression de la réponse aux appels et à la surveillance continue. Ils mettent en évidence que les connaissances et les savoirs-faire propres à la profession vétérinaire, notamment la mobilisation des compétences scientifiques adaptées à des situations particulières, mais aussi le travail émotionnel devant des cas impliquant la mort des animaux, ne s'effacent pas dans l'organisation. Les vétérinaires restent des professionnels et non simplement des employés qui répondent au téléphone. Sanders (2010) propose pour sa part d'étudier les cabinets vétérinaires comme des organisations et se penche sur l'activité et les interactions avec les auxiliaires, majoritairement des femmes, dont beaucoup n'ont pas suivi de cursus spécifique. Il met en évidence qu'il existe différentes dimensions au « sale boulot » qui leur est confié : il s'agit de composer avec la saleté, avec les excréments, avec tout un ensemble de fluides corporels salissants et odorants (la sang, l'urine, le pus, etc.), mais aussi avec les cadavres des animaux qui n'ont pas pu être sauvés ou qui ont été euthanasiés au cabinet. Il qualifie de « sale boulot émotionnel » les activités qui impliquent des émotions fortes, souvent du chagrin, de la peine, de la colère devant la mort des animaux, leur souffrance ou celle de leurs propriétaires. Compenser cette dimension du travail passe par la valorisation de l'amour des animaux et du travail en équipe, auprès des vétérinaires, pour les soigner et les sauver. Ainsi, la relation aux animaux est-elle centrale dans la compensation du sale boulot du cabinet vétérinaire. Les travaux d'Hamilton (2007, 2013) permettent d'élargir ces conclusions au cas des cabinets de pratique mixte. Elle montre notamment que le rapport à la saleté varie selon que l'on soigne des animaux de compagnie et des animaux de rente (la saleté est inacceptable dans le premier cas et valorisée symboliquement dans le second). La division du travail au sein des cabinets vétérinaires repose ainsi, comme dans toute organisation, sur des formes de hiérarchies sociales et symboliques particulièrement régnantes.

Le travail émotionnel des vétérinaires

De façon générale, la question des émotions est centrale dans les travaux sur les cabinets vétérinaires : les chercheurs observent les émotions des clients, devant la souffrance, la mort ou l'euthanasie de leurs animaux de compagnie ; ils analysent également le travail émotionnel des vétérinaires, qui doit à la fois permettre une prise de décision rationnelle (mettre fin à la vie d'un animal qui souffre), tout en permettant l'expression des émotions des clients, souvent pris entre la culpabilité et le chagrin (Morris, 2012a ; Mills, 2016). Les recherches mettent en évidence une évolution de la pratique canine : alors que l'euthanasie était, au moins jusque dans les années 1980, pratiquée hors de la vue des propriétaires, ces derniers souhaitent désormais majoritairement être présents lors de la mise à mort de leur animal. Cette demande, jugée légitime par les vétérinaires enquêtés, accroît cependant leur stress et suppose la mobilisation de compétences liées à la compassion et à l'empathie, qui sont à l'opposé du savoir enseigné, qui vise à mettre à distance ses émotions pour prendre la meilleure

décision. Beaucoup de vétérinaires interrogés considèrent que savoir gérer correctement ces situations délicates est la clé d'une relation de long terme avec les clients (Morris, 2012b). Les demandes d'euthanasie ne sont toutefois pas toutes équivalentes et plusieurs articles se penchent sur les cas où les vétérinaires jugent infondés la demande de mise à mort des animaux (parfois pour la convenance personnelle du propriétaire). Les observations rendent alors compte de la façon dont les vétérinaires négocient, acceptent ou refusent de pratiquer cet acte et comment ils catégorisent les demandes en distinguant celles qui sont acceptables de celles qui ne le sont pas à leurs yeux (Sanders 1995). Ces articles permettent de montrer que la morale des vétérinaires n'est pas un intangible qui est propre aux personnes, mais un construit lié à des expériences et une pratique professionnelle⁶. Certaines chirurgies qui provoquent la souffrance des animaux sont également examinées sous l'angle du dilemme moral et professionnel, comme le dégriffage des chats (uniquement autorisé dans certains pays) : Atwood-Harvey (2005) montre que cette pratique contestée, lorsqu'elle ne peut être évitée par la discussion avec les propriétaires, est néanmoins pratiquée, mais à certaines conditions et pas par toutes les membres de la clinique qu'elle étudie, le vétérinaire responsable considérant qu'il est de son devoir d'assumer les décisions difficiles. Les « techniques de neutralisation » utilisées par les vétérinaires dans les situations déviantes ou inconfortables sur le plan éthique, lorsque les comportements et les convictions sont en contradiction, sont plus généralement recensées par Gautier (2001). Par ordre d'importance, elle relève le poids des justifications financières (la clinique vétérinaire n'est pas une institution de charité et elle a besoin d'engranger de l'argent), et l'idée, souvent peu étayée, que « tout le monde le fait ».

Les vétérinaires canins sont donc principalement étudiés par le prisme de leurs pratiques, de l'organisation des cabinets où ils exercent et de leurs émotions. Même si cette dernière dimension pourrait alimenter le débat sur les conditions de travail des vétérinaires et les situations de stress et de burn-out, ce lien est pour le moment rarement établi dans les travaux de sciences sociales (il l'est davantage dans la littérature vétérinaire), ce que l'on peut mettre en relation avec le type d'approche mobilisée, qui n'intègre pas la dimension longitudinale ou les carrières des vétérinaires. Enfin, si la pratique canine constitue aujourd'hui l'activité dominante de la profession, elle le doit à des dynamiques historiques qui n'ont rien à voir avec la féminisation ou le renouvellement générationnel et ne constituent pas le corollaire du déclin de l'activité rurale. Son développement s'explique plutôt par l'expansion d'une demande de soin aux animaux de compagnie (et en corollaire d'un marché), depuis près d'un siècle, et la nécessité de ne pas laisser à d'autres groupes professionnels la possibilité de revendiquer un mandat sur la santé animale.

La rurale, une activité protéiforme

S'il est trop simpl(ist)e de rapporter le déclin de la médecine rurale à l'émergence de la canine ou à la dynamique de féminisation, il faut donc explorer les dynamiques internes de ce segment historique de la profession vétérinaire. En Europe, entre 15 et 35% des vétérinaires seulement travaillent auprès des animaux de rente, avec des disparités importantes entre les pays (par exemple, plus de 30% au Danemark, aux Pays-Bas, ou en Belgique ; et moins de 20 % en France, en Espagne ou en Suède) (FVE, 2016). Aux États-Unis, ils ne seraient que 4,6 % (AVMA, 2016). Cependant, ce que recouvre la médecine vétérinaire rurale, en renvoyant principalement au soin des bovins, ne va pas de soi. En fonction des filières, des pays et même des époques, le rôle, les savoirs, les pratiques, ainsi que les modèles

⁶ Il faut noter que cette question du travail émotionnel lié à la mise à mort des animaux n'est pratiquement pas étudiée chez les vétérinaires ruraux, alors qu'elle constitue une part importante de leur travail, que ce soit en cas d'abattage (cull or slaughter) ou d'euthanasie liée à des examens médicaux. Gagnard et Charon (2005), tout comme Law (2010) montrent les réticences que les abattages massifs ont suscité chez les vétérinaires respectivement lors des crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse, tandis que Wilkie (2010) s'intéresse au travail de « désanthropomorphisation » que les vétérinaires (comme les éleveurs) doivent opérer lorsqu'ils mènent les bêtes à l'abattoir.

professionnels et économiques des vétérinaires des animaux de rente sont très variables. Les recherches relativisent donc l'idée d'un déclin de l'activité rurale et mettent plutôt en avant les transformations profondes de ce segment professionnel depuis plus d'un demi-siècle.

L'expertise vétérinaire en élevage

La présence des vétérinaires en élevage est historiquement liée à leurs connaissances des maladies infectieuses et à leur maîtrise de techniques prophylactiques comme la vaccination (Berdah, 2018). Les autres facettes de la gestion des animaux d'élevage, comme la nutrition ou la reproduction, n'incombaient pas à la médecine vétérinaire mais à la zootechnie, abandonnée aux agronomes dès la seconde moitié du XIXe siècle (Hubscher, 1999). Cependant, dès les années 1930, et plus sûrement encore après la fin de la seconde guerre mondiale, les transformations de l'élevage en faveur de modèles orientés vers des objectifs de productivité et de rentabilité ont mis en tension cette séparation juridictionnelle. Le besoin de médicalisation des élevages, au-delà de la simple gestion des maladies infectieuses, a amené les vétérinaires à élargir leur expertise vers des questions plus techniques que sanitaires et à faire évoluer leurs savoirs scientifiques comme leurs pratiques médicales. Dans le secteur bovin, par exemple, les vétérinaires se sont progressivement impliqués dans la gestion des maladies dites de « production » (c'est-à-dire non nécessairement infectieuses et surtout non-zoonotiques) comme les mammites (Woods, 2014) et les questions de reproduction (Woods, 2007).

Ainsi, lorsque les organisations professionnelles appellent aujourd'hui, pour répondre à la crise de la pratique rurale, au développement d'une « médecine vétérinaire préventive » (PVM) à travers laquelle on repenserait les formes d'intervention et de rémunération des vétérinaires, elles s'inscrivent en réalité dans une histoire complexe car le caractère et le périmètre de l'activité rurale ont toujours été en tension. L'élargissement de l'expertise vétérinaire, qui conduit les praticiens à sortir de leur rôle de clinicien et d'urgentiste, est en effet une dynamique ancienne. Par exemple, dès les années 1950 en Grande-Bretagne ou 1970 en France, on observe des tentatives de développer des approches préventives qui transforment déjà en profondeur la conception professionnelle de la santé animale. Celle-ci est alors appréhendée à l'échelle du troupeau plutôt que de l'animal individuel, articulée aux questions de nutrition, de biosécurité, de gestion des bâtiments, etc., et elle doit intégrer les enjeux de productivité et de rentabilité via le conseil auprès des éleveurs. Pour les chercheurs en sciences sociales, il faut donc comprendre pourquoi cette PVM peine à s'imposer plutôt que de s'évertuer à réinventer des approches discutées et expérimentées depuis un demi-siècle. Woods (2013) montre ainsi qu'en Grande-Bretagne à partir des années 1970, c'est surtout la baisse du soutien de l'État envers ce type de services (initialement pensés comme un moyen d'accompagner la modernisation agricole), associé au désintérêt des éleveurs, qui signe le déclin de la PVM. Dans le cas de la France, Fortané (2017) expose que, dans les années 1980 et 1990, c'est plutôt la résistance d'une partie importante des vétérinaires praticiens et l'intégration de cette approche (et de ses outils spécifiques comme l'enquête statistique) dans les services d'appui scientifique et technique des organisations agricoles qui a tendu à déposséder la profession vétérinaire de cet intérêt naissant pour les questions de prévention.

Il existe néanmoins certaines filières, notamment l'élevage industriel des porcs et des volailles, où ces approches ont connu davantage de succès. Mêlant microbiologie, épidémiologie, savoirs sur la nutrition et la reproduction, et considérations technico-économiques sur la productivité des élevages, des vétérinaires avicoles et porcins travaillent depuis longtemps d'une manière très différente des vétérinaires dits « ruraux ». En Allemagne, les vétérinaires deviennent une composante essentielle de la production volaillière à partir des années 1970, lorsque ce secteur amorce une industrialisation de son organisation (concentration verticale de la filière et développement de fermes-usines). Le vétérinaire cesse alors d'être un médecin pour devenir un « manager de la santé », dont le travail est orienté par des objectifs technico-économiques de productivité et de rentabilité (Thoms, 2015). L'évolution de l'expertise vétérinaire sur les animaux de rente accompagne ainsi les transformations globales des élevages, en particulier leur médicalisation liée de manière générale à l'intensification de

l'agriculture. Smith-Howard (2017) montre comment le développement du marché du médicament aux États-Unis dans les années 1950 et 1960 a contribué à renforcer les approches préventives des vétérinaires qui devaient se distinguer de nouveaux entrants sur le marché des soins aux animaux, attirés par les gains générés par la vente de médicaments (alors non réservée aux vétérinaires). En France, la mise en place des prophylaxies vaccinales a aussi permis à la profession vétérinaire de renforcer la légitimité de sa présence dans les élevages et de construire son expertise sur la santé des animaux (Berdah, dans ce numéro). C'est également à travers le développement du marché du médicament que s'est construit un « business model » dans les années 1970 et 1980 qui a imposé la délivrance comme principale source de revenu des vétérinaires, alors même que la gamme de services qu'ils offraient aux éleveurs tendait à se diversifier (Fortané, dans ce numéro). Même si l'histoire et le fonctionnement du marché du médicament vétérinaire reste peu étudiés, ces recherches montrent dans quelles mesures la captation et le maintien d'une clientèle, en lien avec les concurrences intra- et extra-professionnelles, influencent la définition de l'activité vétérinaire. Des travaux complémentaires se penchent sur la dimension économique de l'activité des cabinets vétérinaires, et sur les relations vétérinaires-éleveurs que celle-ci induit.

De nouveaux modèles économiques et professionnels pour les cabinets vétérinaires ?

Les rapports de prospective des organisations professionnelles pointent comme enjeu majeur le renouvellement des modèles économiques et professionnels des cabinets vétérinaires, autrement dit d'envisager les nouvelles manières d'exercer le métier de vétérinaire rural. Selon Ruston *et al.* (2016), les vétérinaires praticiens britanniques partagent globalement cet avis : ils constatent la diminution des prophylaxies pour les autorités publiques (principalement les tests pour la tuberculose bovine), la concurrence d'autres professionnels intervenant dans les élevages (en particulier les conseillers techniques des éleveurs), et une certaine réticence à faire payer les services qu'ils apportent. Dans ce contexte, ils estiment pour les $\frac{3}{4}$ d'entre eux avoir modifié leur façon de fonctionner, en accordant plus d'importance à la prévention. Pour autant, ils ne sont qu'une minorité à avoir changé leurs modalités de rémunération (la contractualisation concerne moins de 10 % de la clientèle des cabinets qui la pratiquent) et n'ont généralement pas d'action volontariste de démarchage de nouveaux clients. Une équipe de chercheurs en économie et sciences de gestion a également examiné la tendance à la diversification de l'offre de services vétérinaires, tout en soulignant que les transitions vers ce type de modèles sont variables selon les filières et les territoires (Adam *et al.* 2014). Ils soulignent par ailleurs la faiblesse des formations en gestion et management (sur le plan des savoirs techniques comme des compétences relationnelles) dans les écoles vétérinaires (Henry & Treanor, 2012). En retraçant le parcours d'une jeune femme vétérinaire, Henry *et al.* (2016) définissent ainsi les modalités « durables » d'installation d'un cabinet vétérinaire en milieu rural : sa localisation, son personnel, son modèle économique et contractuel, et enfin des biens ou services adaptés à la demande de la clientèle (analyse de laboratoire, audit d'élevage, conseils zootechniques, etc.). La question des « business models » de l'activité vétérinaire, autrement dit des manières de construire la rentabilité des cabinets et la rémunération des praticiens, est aussi au cœur de travaux récents sur le marché du médicament vétérinaire (Minviel *et al.*, 2019). Au final, toutes ces recherches en économie et gestion proposent des pistes de réflexion intéressantes, mais délivrent encore peu d'information sur les nouvelles formes d'entreprises vétérinaires qui semblent en plein développement dans de nombreux pays, en particulier les franchises, réseaux et autres « corporations » de cabinets, ou sur les recompositions globales du marché des services vétérinaires.

La question de l'installation, et notamment de sa soutenabilité économique, est également au cœur des préoccupations professionnelles en France. Plusieurs rapports ont été produits sur les « déserts vétérinaires⁷ », ces espaces ruraux qui manqueraient de compétences spécialisées pour soigner les

⁷ La présentation de cet enjeu en termes de « désert vétérinaire » est propre à la France, où elle résonne avec un problème public désormais bien établi, celui de « désert médical », c'est-à-dire l'existence de territoires où la densité de professionnels de santé, en particulier les médecins, est, rapportée à aux besoins de la population, plus faible que dans le reste du pays.

animaux car il ne serait plus rentable pour un.e jeune professionnel.le d'ouvrir ou de reprendre un cabinet dans ces zones. A ce propos, une équipe de recherche interdisciplinaire a montré que l'installation des vétérinaires répondait moins à des critères professionnels (la densité des exploitations agricoles, la demande de services vétérinaires) qu'à des critères extra-professionnels d'attractivité des territoires, bien que ce résultat soit plus marqué pour la canine que pour la rurale. Ainsi, les offres d'emploi pour le conjoint, la proximité des services publics (école, hôpitaux) et des activités de loisirs ou culturelles comptent pour beaucoup dans les choix d'installation des vétérinaires, et ce davantage chez les hommes que chez les femmes. Enfin, la présence d'autres vétérinaires sur le territoire, là encore pour des raisons plutôt extra-professionnelles comme la sociabilité, est aussi un facteur important (Truchet *et al.*, 2017). Ces résultats, en partie contre-intuitifs avec la conception professionnelle du problème, corroborent d'ailleurs des enquêtes similaires menées aux États-Unis (Wang *et al.*, 2012) ou au Canada (Olfert *et al.*, 2012). En outre, les chercheurs relèvent que l'objectivation statistique de ces « déserts vétérinaires » par les pouvoirs publics ou les organisations professionnelles est faible, et que les problématiques du « déclin de la rurale » et du « maillage territorial » constituent avant tout un argument pour légitimer d'autres revendications, comme les aides à l'installation ou l'assouplissement du numéris clausus pour limiter l'arrivée des vétérinaires formés à l'étranger (Veterra, 2015).

Une autre manière de poser la question de l'installation consiste à s'intéresser aux migrations internationales des vétérinaires. Enticott interroge ce phénomène en observant les trajectoires migratoires des vétérinaires britanniques qui partent à l'étranger, en l'occurrence en Nouvelle-Zélande (Enticott, 2018), et celles des vétérinaires qui viennent s'installer au Royaume-Uni (Enticott, 2019). Il estime que les transformations néolibérales des politiques de santé animale qui s'opèrent depuis deux ou trois décennies, et qu'il a étudiées par ailleurs (Enticott, 2014), ont favorisé l'inscription de la mobilité dans l'identité professionnelle des vétérinaires. Ainsi le développement des activités d'inspection en abattoir a renforcé une mobilité à la fois géographique (pour se former, trouver des postes) et professionnelle (les vétérinaires changeant d'activité en travaillant pour les autorités publiques), tandis que la division du travail dans les grosses entreprises vétérinaires a favorisé le recrutement de techniciens et vétérinaires étrangers pour réaliser le « dirty work ». On voit ainsi qu'au-delà de l'évolution globale des modèles économiques et professionnels, il faut aussi interroger le travail vétérinaire, c'est-à-dire à la fois les relations avec la clientèle et la vie au sein des cabinets, pour comprendre finement ce qui caractérise le métier de vétérinaire rural.

Le travail vétérinaire auprès des animaux de rente

Les recherches de sociologie sur la santé animale se sont surtout penchées sur les pratiques des éleveurs. Néanmoins, plusieurs d'entre elles ont également abordé le travail vétérinaire auprès des animaux de rente. Dans ses travaux sur la gestion de la tuberculose bovine, Enticott montre les différences de vues qui peuvent exister entre éleveurs et vétérinaires à propos des manières de considérer la maladie comme un problème (ou pas) et des stratégies pour y faire face⁸. Qu'il s'agisse de l'interprétation des tests de dépistage comme de l'opportunité de les réaliser, de la mise en œuvre des mesures de gestion (mesures de biosécurité, vaccination, abattage des bovins ou des blaireaux) ou du rapport à la maladie (exterminer, contrôler ou vivre avec), il existe une grande flexibilité des pratiques vétérinaires qui est justement ce qui permet une gestion efficace, « localement universelle », de la maladie (Enticott, 2012b; Enticott & Wilkinson, 2013). Cette attention aux diverses manières d'appréhender les questions de santé, en particulier entre des acteurs dont les savoirs, les outils et les rôles au sein des dispositifs de gestion sont intrinsèquement différents (par exemple les éleveurs, les vétérinaires, et les épidémiologistes) est aussi abordée dans la littérature à travers les notions d'« ontologies » ou d'« écologies politiques » des maladies animales (Law & Mol, 2011 ; Fortané,

⁸ G. Enticott (2012a) s'est également intéressé aux variations au sein du groupe professionnel vétérinaire lui-même, en particulier à la question du genre dans le dépistage de la tuberculose bovine. Les données montrent en effet que les femmes vétérinaires sous-déclarent la maladie, sans qu'on sache bien expliquer les ressorts de ce constat. Son texte propose différentes hypothèses à ce sujet.

2015 ; Robinson, 2017). Celles-ci permettent de souligner que les problèmes sanitaires, comme la tuberculose ou l'antibiorésistance, recouvrent en réalité des formes d'hétérogénéité que les catégories médicales ou politiques mobilisées par les acteurs pour les désigner et les prendre en charge ne parviennent jamais à embrasser totalement et laissent parfois en partie « imperceptibles » (Helliwell *et al.*, 2019). Plusieurs travaux essaient ainsi d'interroger les relations vétérinaires-éleveurs dans cette perspective.

Hamilton (2018) s'interroge sur les compétences relationnelles que nécessitent ces interactions et propose une analyse critique du modèle communicationnel que les vétérinaires cherchent généralement à établir. En effet, selon elle, l'expertise vétérinaire implique un dialogue approfondi avec les éleveurs, et un co-apprentissage réciproque, que les approches scientifiques basées sur une *evidence-based medicine* ne permettent pas vraiment d'établir (alors même que les vétérinaires voient généralement dans cette scientificité le fondement de leur légitimité professionnelle). Pour elle, les interactions entre vétérinaires et éleveurs ne doivent pas être envisagées comme un simple transfert de savoirs et de compétences, car la demande des éleveurs est celle d'une co-construction de la réponse au problème qui permet d'appréhender la maladie d'une manière qui fasse sens pour tous. Shortall *et al.* (2016, 2018) montrent que les vétérinaires établissent différents types de relations en fonction de leurs clients et de la façon dont ils perçoivent ce qu'est un « bon éleveur ». Les vétérinaires tendent ainsi à favoriser les éleveurs commerciaux, souvent propriétaires de grosses exploitations, dotés de compétences technico-économiques et managériales, et enclins à travailler de manière rapprochée avec eux car ils considèrent que c'est la meilleure façon de mettre en place une gestion sanitaire et des règles de biosécurité efficaces. A l'inverse, ils travaillent de façon plus distante avec les *true cowmen*, des éleveurs qui ont plutôt des compétences d'animaliers, proches de leurs bêtes. Ces derniers estiment qu'une trop grande présence des vétérinaires n'est pas un signe de bonne gestion de l'exploitation. Pour les vétérinaires, ces éleveurs ne permettent pas de développer la vente des services préventifs aujourd'hui nécessaires au fonctionnement de leur cabinet. Sans entrer dans une telle perspective comparative, le travail d'Adam *et al.* (2017) confirme que la vision « moderne » du rôle du vétérinaire se déploie aisément dans des élevages rattachés à des organisations de production qui mettent en œuvre un encadrement sanitaire et technico-économique particulièrement resserré, afin que la production puisse s'inscrire dans les cahiers des charges de divers labels. Dans ce type de contexte, a fortiori en productions industrielles, le travail sanitaire n'est pas seulement l'œuvre du couple vétérinaire-éleveur, mais du trio vétérinaire-éleveur-technicien, ce dernier marquant l'influence des coopératives dans la définition du « bon élevage ».

Au total, les travaux de sciences sociales montrent que la place du vétérinaire en élevage est toujours sujette à des tensions et des épreuves qui redéfinissent le métier de vétérinaire rural (mobilité, services, rémunération, etc.), également sous l'influence de dynamiques au long cours (industrialisation de l'élevage, développement contrarié des approches préventives, etc.). Si la gestion de la santé des animaux constitue le cœur de ce métier, son périmètre peut, au fil de diverses controverses historiquement situées, intégrer d'autres dimensions (la nutrition, la reproduction) parfois partiellement (par exemple le bien-être animal – Poirel, dans ce numéro). Il paraît ainsi délicat de constater le déclin de l'activité rurale, même si cette dernière représente une part de plus en plus réduite du groupe professionnel en nombre de praticiens. La nature de cette activité évolue en fait dans le sens d'une extension de l'expertise vétérinaire, portée par les approches préventives, ce qui explique le caractère parfois conflictuel ou controversé de certaines dynamiques à l'œuvre.

Les professionnels de la santé publique vétérinaire

Le dernier aspect évoqué par les rapports de prospective des organisations professionnelles vétérinaires concerne les politiques de santé publique vétérinaire. Là encore, les travaux de sciences sociales tendent à montrer que le soutien de l'État à la profession tend plus à se transformer qu'à disparaître (Bonnaud & Fortané, 2016, 2018). Le secteur de la santé publique vétérinaire a la caractéristique, en France comme en Europe, d'être gouverné par des vétérinaires au service des

autorités publiques, qui s'appuient sur d'autres vétérinaires, les praticiens de terrain, lors de la mise en œuvre des dispositifs d'intervention publique. En Europe, 19 % des vétérinaires travaillent pour les pouvoirs publics. Mais ce chiffre est fortement variable selon les pays (par exemple, 27 % en Pologne et en Italie, et moins de 10 % en Autriche ou en Belgique) et, surtout, il ne distingue pas entre les vétérinaires fonctionnaires et les vétérinaires praticiens qui réalisent ponctuellement des missions de service public (FVE, 2015).

One Health

Un premier ensemble de travaux s'attache à mieux appréhender le cadre conceptuel contemporain de la santé publique vétérinaire, et notamment sa déclinaison dans les instances internationales, autour du concept *One Health*. La notion émerge au début des années 1950, autour de l'idée centrale qu'il ne faut pas compartimenter la médecine en espèces, humains d'un côté, animaux de l'autre (Hardy, 2003). Plusieurs vétérinaires jouent ensuite un rôle central dans la promotion d'une médecine intégrative, dont le plus célèbre est C. Schwabe (Cassidy, 2018). Cet idéal est porté tout au long de la deuxième moitié du XXe siècle, dans un sens de plus en plus extensif : ainsi, la protection des espèces sauvages, le bien-être animal, ou la santé mentale (confort apporté par les animaux de compagnie) ont été peu à peu inclus dans la santé publique vétérinaire aux côtés de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments. A partir de la crise de la grippe aviaire H5N1, le concept *One Health* est progressivement mis à l'agenda par les principales organisations internationales en charge de la santé, l'agriculture et l'alimentation (FAO⁹, OIE¹⁰, OMS¹¹). D'abord formalisée dans des espaces restreints, le concept se stabilise autour de 2008 et permet à ces organisations de mettre en scène la coordination de leurs actions, notamment autour de l'idée d'« alliance tripartite » (Leboeuf, 2011). L'initiative *One Health* leur permet aussi de s'imposer dans la gouvernance sanitaire internationale face à des organisations concurrentes (par exemple la Banque Mondiale), même si demeure en réalité un fonctionnement en « silo organisationnel » où chaque acteur continue de mobiliser les solutions éprouvées de son répertoire (Jerolmack, 2013) : les vétérinaires de l'OIE ou la FAO entendent traiter une maladie animale qui touche les oiseaux, transmissible à l'homme, tandis que les médecins de l'OMS envisagent une potentielle pandémie et plaident pour la mise en place généralisée de plans de prévention contre la grippe humaine. *One Health* permet ainsi d'articuler conceptuellement et de légitimer une action internationale protéiforme (Chien, 2013).

Ce cadrage de nombreux problèmes publics autour de la notion de « risque global » permet également aux organisations internationales, notamment l'OMS et l'OIE, d'accroître leur autorité bureaucratique sur les États en profitant de la crise pour réformer leurs outils de régulation, notamment les systèmes de surveillance épidémiologique (Figuié, 2014). Les recherches mettent en évidence la relation déséquilibrée entre des financeurs s'appuyant sur des communautés d'experts vétérinaires et des pays en développement, dont les infrastructures, notamment sanitaires, ne sont pas en mesure d'appliquer des plans extrêmement contraignants, conçus selon des logiques de pays occidentaux et dont certaines mesures détournées tendent finalement à amplifier la contamination (Scoones 2008 ; Mather & Marshall, 2011). Dans les cas de l'Indonésie (Forster & Charnoz, 2013) et du Vietnam (Figuié *et al.*, 2013 ; Figuié & Desvaux, 2015), l'expertise vétérinaire est certes au service de la santé publique mais elle vise également (surtout ?) une modernisation de l'appareil productif et un développement du secteur agricole d'exportation. Ces recherches rendent ainsi compte de la façon dont les vétérinaires conçoivent et articulent concrètement la préservation de la santé publique et le développement de l'agriculture, selon un modèle le plus souvent industriel et d'exportation. Néanmoins, trop peu de travaux éclairent encore la situation des vétérinaires (et de leurs savoirs) dans ces espaces de gouvernance internationale qui ne sont sans doute pas structurés selon la logique sectorielle des politiques nationales et où des enjeux différents de ceux qui ont présidé au processus de professionnalisation en Europe, notamment liés aux pays en développement (sécurité alimentaire,

⁹ FAO : Food & Agriculture Organization of the United Nations

¹⁰ OIE : Organisation mondiale de la santé animale

¹¹ OMS : Organisation mondiale de la santé

accès aux médicaments, etc.), affectent les relations de coopération et de concurrence avec d'autres groupes professionnels comme les médecins et les agronomes.

La mise en œuvre de l'action publique vétérinaire

La mise en œuvre de l'action publique vétérinaire a également été l'objet de nombreuses recherches, consacrées principalement à des crises de sécurité sanitaire des aliments ou de santé animale (ESB, fièvre aphteuse, FCO...). Elles invitent tout d'abord à mieux caractériser l'expertise des vétérinaires qui travaillent pour les gouvernements, et tentent d'identifier ce qui différencie leur parcours de celui des praticiens. Pour la France, Fritsch (2009) met en évidence une évolution dans le recrutement des vétérinaires fonctionnaires : les plus anciens ont plus souvent travaillé en clinique avant de rejoindre les services de l'État, ils sont attachés au territoire dans lequel ils travaillent et à trouver des solutions pragmatiques, par la négociation, même lorsqu'elles ne sont pas complètement en phase avec les instructions nationales. Les vétérinaires plus jeunes envisagent des carrières plus mobiles et sont davantage intéressés par la dimension administrative et gestionnaire de leur travail, avec un grand respect des procédures. S'agissant des vétérinaires qui travaillent pour l'Union européenne, B. Ollivier (2013a) pointe également des évolutions dans leur recrutement : les pionniers sont des experts reconnus dans leur pays, souvent avec une expérience de laboratoire, attachés à faire converger les divers instruments vétérinaires des Etats-membres, par exemple en définissant des tests de dépistage ou des méthodes communes de surveillance, appuyés sur les sciences vétérinaires. Les vétérinaires de la DG SANCO, aujourd'hui, sont avant tout des spécialistes de l'Union européenne elle-même et ils cherchent dans l'édiction de principes et de méthodes génériques, souvent inspirées des sciences de gestion, les moyens de faire converger l'action publique vétérinaire. Dangy (2018) suit aussi ces vétérinaires fonctionnaires internationaux à l'UE ou dans les instances en charge du commerce international (Codex Alimentarius, OMC) et montre, à travers le cas du conflit du bœuf aux hormones, comment s'articulent savoirs vétérinaires scientifiques et administratifs dans la construction d'une réglementation internationale sur les résidus de médicaments dans l'alimentation. D'autres travaux s'intéressent aux administrations nationales dans lesquelles ces vétérinaires travaillent, notamment pour gérer les crises sanitaires : Fourès (2010) étudie plusieurs cas de rages canines, et met en évidence que les procédures de gestion tendent à amplifier les crises qu'elles sont censées traiter, vétérinaires comme médecins continuant à agir selon les règles de leur groupe professionnel ; Alam (2009) montre comment les vétérinaires des services de l'État ont pu se saisir de la crise de l'ESB pour renforcer leurs positions au sein de l'administration (contre les médecins et les ingénieurs), obtenir de meilleures rémunérations et une plus grande considération.

D'autres recherches portent moins sur l'organisation de l'action publique que sur sa mise en œuvre concrète. Elles concernent particulièrement l'activité des vétérinaires en matière de sécurité sanitaire des aliments (Surdez *et al.*, 2018) et le travail d'inspection dans les abattoirs (Muller, 2002 ; Bonnaud et Coppalle, 2008 ; Gautier, 2017, 2019). Ces articles permettent de mettre en évidence que les savoirs proprement vétérinaires, notamment en anatomo-pathologie, ont une portée réduite à la seule inspection des viandes, alors que l'inspection de sécurité sanitaire des aliments actuelle suppose un répertoire d'action beaucoup plus large, impliquant par exemple des compétences épidémiologiques, l'analyse des organisations et le contrôle des procédures de maîtrise sanitaire. Les recherches s'attachent également à évaluer la nouvelle répartition des responsabilités entre services de contrôle et entreprises agroalimentaires, induite par la corégulation en vigueur dans l'Union européenne (Bonnaud et Coppalle, 2009 ; Bonnaud et Coppalle, 2013) ou l'effet des réformes néolibérales de l'Etat, en particulier caractérisées par l'agencification, la délégation d'une part de l'action publique au secteur privé ou la standardisation des protocoles et des façons de rendre compte, qui conduisent à un morcellement et un affaiblissement des services vétérinaires (Enticott *et al.*, 2011). Tous ces travaux éclairent ainsi une question canonique en sociologie des professions, celle du contrôle par les organisations de l'activité des professionnels et les multiples ruses que ces derniers doivent déployer pour maintenir l'autonomie de leur activité et la valeur de leur expertise. Ces recherches montrent également que l'État continue malgré tout de soutenir le monopole professionnel, non seulement sur

ses piliers principaux (inspection sanitaire, médicament, prophylaxie, etc.) mais aussi sur des aspects tels que les relations à la clientèle, la concurrence intra- et extra-professionnelle et l'encadrement du marché de la santé animale (Bonnaud et Fortané, 2018).

Les instruments vétérinaires pour gérer les maladies animales

Les vétérinaires praticiens sont également concernés par cette évolution de l'action publique car ils contribuent à la mise en œuvre des mesures de prophylaxie ou de police sanitaire, dans le cadre d'un « mandat sanitaire » qui les met à disposition des services de l'État. De façon générale, les travaux de sociologie et surtout d'histoire, montrent que ce type de dispositif, souvent présenté comme harmonieux et coopératif, est (et a toujours été) traversé de nombreuses tensions et d'intérêts divergents (Ollivier, 2013b ; Berdah, 2018). Il permet en outre d'exercer un contrôle de l'État sur la profession (Surdez *et al.*, dans ce numéro). Ces recherches permettent également d'interroger la nature des instruments de l'action publique vétérinaire, en particulier les places respectives de l'abattage et de la vaccination. Sur la longue période (1892-2001), à propos de la gestion de la fièvre aphteuse en Grande-Bretagne, Woods (2004) revient sur la longévité d'une politique victorienne qui repose sur des abattages massifs et qui a toujours été très critiquée. Elle met en évidence le caractère récurrent des débats, jusqu'à nos jours, quant au choix de l'abattage plutôt que de la vaccination, qui protège avant tout les intérêts économiques et commerciaux agricoles, d'autant que les finalités de l'abattage évoluent depuis une logique curative à une logique préventive. A propos des crises plus récentes, les controverses vaccination-abattage ont également été documentées dans le cas de la fièvre aphteuse (Wilkinson *et al.*, 2010) et de la tuberculose bovine (Cassidy, 2012 ; Lodge et Matus, 2014). Pour la France, les travaux montrent que la vaccination n'a été acceptée que pendant quelques périodes particulières, durant lesquelles on observe une alliance des éleveurs et des vétérinaires praticiens qui réussissent à infléchir la politique sanitaire définie par les vétérinaires fonctionnaires : la relation entre la production de vaccin et les demandes des agriculteurs est essentielle pour comprendre la diffusion du vaccin charbonneux (Cassier, 2008), celle entre éleveurs et vétérinaires l'est également pour analyser la mise en place de la prophylaxie de la tuberculose bovine (Berdah, 2008). Sur la question de l'usage des antibiotiques en élevage, des travaux montrent également comment la profession vétérinaire est capable de se mobiliser pour infléchir l'action publique et obtenir des compromis entre protection de la santé publique et défense de ses intérêts professionnels (Fortané, 2019). En revanche, elle est parfois aussi la perdante des réorientations de l'action publique, comme en Norvège où, dans les années 1990, elle n'a pas soutenu la vaccination des saumons et a vu les biologistes marins récupérer une partie de leurs prérogatives sur le médicament (Kjaempenes, dans ce numéro). Au final, la spécificité et la contestation des instruments vétérinaire restent des analyseurs essentiels de la compréhension des enjeux et de la mise en œuvre de l'action publique.

Conclusion

Cet état de l'art permet d'analyser quatre dynamiques majeures de la profession vétérinaire : le recrutement majoritaire de femmes, qui tend à changer la démographie professionnelle ; le développement du marché du soin aux animaux de compagnie qui modifie la structure des spécialités, tant démographiquement que symboliquement ; les transformations du secteur agricole qui impliquent un changement important des modèles économiques et professionnels des vétérinaires ruraux, se traduisant par le développement du salariat, du temps-partiel, des cabinets franchisés, de la contractualisation, etc. ; et enfin, le renouvellement du rôle des vétérinaires dans l'action publique davantage tourné vers la surveillance et moins la prophylaxie, l'audit des procédures de contrôle sanitaire plutôt qu'une inspection organoleptique, etc. Ces dynamiques doivent toutefois être appréhendées dans le temps long et dans une perspective multifactorielle, c'est-à-dire que ce ne sont pas uniquement des facteurs externes que subit la profession, mais aussi des évolutions auxquelles elle contribue elle-même. On notera cependant des enjeux sous-étudiés par les sciences sociales de la profession vétérinaire.

Tout d'abord, les recherches sur la féminisation ou la spécialisation restent incomplètes et des pans entiers de la profession, ou de son histoire, restent méconnus : par exemple, la pratique mixte, le travail vétérinaire en élevage industriel, l'histoire de la canine dans de nombreux pays mériteraient encore des développements... Ensuite, on ne sait presque rien des industries pharmaceutiques et, globalement, du marché du médicament vétérinaire, alors même que la vente des médicaments est présentée comme le socle de l'activité et du revenu des vétérinaires. Plus généralement, un regard précis, à la fois sur le fonctionnement des entreprises vétérinaires et sur le marché de la santé animale, apparaît nécessaire. Il permettrait de mieux comprendre la variété des formes de rémunération et les relations économiques des professionnels avec leurs clients et/ou employeurs, qu'ils soient éleveurs, organisations professionnelles agricoles, industries agroalimentaires ou entreprises de soin aux animaux de compagnie. Cela ouvrirait en outre la voie à l'analyse des relations de coopération et de concurrence avec d'autres groupes professionnels, comme les assistants vétérinaires, les techniciens d'élevage, les inséminateurs, les commerciaux de l'industrie de l'alimentation, les pharmaciens, etc. En outre, les questions de régulation et de représentation professionnelle (fonctionnement des structures ordinales et syndicales, règlement des conflits, etc.) restent peu documentées. Enfin, le rapport des vétérinaires à certains enjeux contemporains, tels que le bien-être animal ou les questions d'éthique, de la recherche comme de la pratique, reste sous-étudié par les sciences sociales, alors qu'ils le sont davantage dans le champ des Animal studies ou des sciences vétérinaires elles-mêmes. Il y a là, assurément, des pistes de recherche prometteuses pour l'avenir.

Par ailleurs, cet état de l'art n'a permis d'identifier que de rares publications ayant pour objet des comparaisons entre pays ou entre régions, s'intéressant aux espaces internationaux en tant que tels, ou concernant les pays du Global South. Les recherches de sciences sociales présentées reposent généralement sur des études de cas (gestion d'une maladie, ethnographie d'un cabinet, etc.) et offrent rarement une lecture globale de la morphologie du groupe professionnel ou de la structure de leur marché. En conséquence, un enjeu important des recherches à venir concerne la production de données utilisables dans une perspective comparative. Il y a en effet un décalage entre le type de questions en débat dans les organisations professionnelles, qui s'exprime dans plusieurs pays, et la production scientifique, qui reste lié à un cadrage national de ses analyses.

Enfin, si les sciences sociales de la profession vétérinaire sont assurément en expansion depuis quelques années, ce champ de recherche reste largement sous-investi en comparaison d'autres professions emblématiques comme les médecins ou les avocats, ces dernières semblant d'ailleurs également faire face à des transformations majeures de leur démographie ou de leur activité. Puisse donc ce dossier thématique inviter de nouveaux collègues à contribuer à la connaissance de cette profession.

Bibliographique

Adam, C., Ducrot, C., Paul, M., & Fortané, N. (2017). Autonomy under Contract: The Case of Traditional Free-Range Poultry Farmers. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 98(1), 55–74.

Adam, K., Henry, C., Rushton, J., & Baillie, S. (2014). Challenges Facing Rural Farm Animal Veterinary Enterprises in the UK. In: C. Henry, G. McElwee, *Exploring Rural Enterprise: New Perspectives on Research, Policy & Practice*. Emerald Group Publishing Limited.

Alam, T. (2009). La Vache Folle et les vétérinaires. Récit d'une victoire inattendue et paradoxale sur le terrain de la sécurité sanitaire des aliments. *Review of Agricultural & Environmental Studies - Revue d'Etudes En Agriculture et Environnement*, 90(4), 373–98.

Atwood-Harvey, D. (2005). Death or Declaw: Dealing with Moral Ambiguity in a Veterinary Hospital. *Society & Animals*, 13(4), 315–42.

- American Veterinary Medical Association (2016). *Report on the Market for Veterinarians*. AVMA : Washington.
- Berdah, D. (2008). Suivre la norme sanitaire ou 'périr' : la loi de 1954 sur la prophylaxie collective de la tuberculose bovine. In : C. Bonneuil, G. Denis, & J.-L. Mayaud (Ed.) *Sciences, chercheurs et agriculture*, (pp. 203–22) Paris-Versailles : L'Harmattan-Quae.
- Berdah, D. (2010). La vaccination des bovidés contre la tuberculose en France, 1921-1963 : entre modèle épistémique et alternative à l'abattage. *Review of Agricultural & Environmental Studies - Revue d'Études En Agriculture et Environnement*, 91(4), 393–415.
- Berdah, D. (2012). Entre scientification et travail de frontières : les transformations des savoirs vétérinaires en France, XVIIIe-XIXe siècles. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 59(4), 51–96.
- Berdah, D. (2018). *Abattre ou vacciner : La France et le Royaume-Uni en lutte contre la tuberculose et la fièvre aphteuse*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Bonnaud, L. & Coppalle J. (2008). La production de la sécurité sanitaire au quotidien : l'inspection des services vétérinaires en abattoir. *Sociologie Du Travail*, 50(1), 15–30.
- Bonnaud, L. & Coppalle J. (2009). Les inspecteurs vétérinaires face aux normes privées. *Revue d'études En Agriculture et Environnement*, 90(4), 399–422.
- Bonnaud, L. & Coppalle J. (2013). Co-Regulation in Practices: The Hygiene Package in French Slaughterhouses. *Sociologia Ruralis*, 53(4), 479–95.
- Bonnaud, L. & Fortané N. (2016). Au-delà des crises de santé animale Pour une sociologie de l'action publique vétérinaire. *Gouvernement et action publique*, 3(3), 131-140.
- Bonnaud, L. & Fortané N. (2018). L'État sanitaire de la profession vétérinaire. Action publique et régulation de l'activité professionnelle. *Sociologie*, 9(3), 253–68.
- Brown, K. & Gilfoyle, D. (2010). *Healing the Herds: Disease, Livestock Economies, and the Globalization of Veterinary Medicine*. Athens: Ohio University Press.
- Cassidy, A. (2012). Vermin, Victims and Disease: UK Framings of Badgers In and Beyond the Bovine TB Controversy. *Sociologia Ruralis*, 52(2) : 192–214.
- Cassidy, A. (2018). Humans, Other Animals & 'One Health' in the Early Twenty-First Century. Pp. 193–236 in A. Woods, M. Bresalier, A. Cassidy, R. Mason Dentinger, *Animals and the Shaping of Modern Medicine. One Health and its histories*. Palgrave Macmillan
- Cassier, M. (2008). Producing, Controlling, & Stabilizing Pasteur's Anthrax Vaccine: Creating a New Industry & a Health Market. *Science in Context*, 21(2), 253–78.
- Charles, H. (2004). *Impact de la féminisation sur le statut social du vétérinaire*, Thèse vétérinaire, Faculté de médecine de Créteil.
- Chien, Y. (2013). How Did International Agencies Perceive the Avian Influenza Problem? The Adoption & Manufacture of the 'One World, One Health' Framework. *Sociology of Health & Illness*, 35(2), 213–26.
- Clarke, C. & Knights, D. (2019). Who's a Good Boy Then? Anthropocentric Masculinities in Veterinary Practice. *Gender, Work & Organization*, 26(3), 267–87.
- Dangy, L. (2018). *S'affronter pour réguler : le conflit transatlantique sur le bœuf aux hormones dans l'organisation internationale du commerce agroalimentaire*. Thèse pour le doctorat de science politique, Sciences Po Lyon.
- Elvbakken, K. (2017). Veterinarians & Public Health: Food Control in the Professionalization of Veterinarians. *Professions & Professionalism*, 7(2), 1-15

- Enticott, G. (2012a). Regulating Animal Health, Gender & Quality Control: A Study of Veterinary Surgeons in Great Britain. *Journal of Rural Studies* 28(4), 559–67.
- Enticott, G. (2012b). The Local Universality of Veterinary Expertise & the Geography of Animal Disease. *Transactions of the Institute of British Geographers* 37(1), 75–88.
- Enticott, G. (2014). Relational Distance, Neoliberalism & the Regulation of Animal Health. *Geoforum* 52, 42–50.
- Enticott, G. (2018). International Migration by Rural Professionals: Professional Subjectivity, Disease Ecology & Veterinary Migration from the United Kingdom to New Zealand. *Journal of Rural Studies* 59, 118–26.
- Enticott, G. (2019). Mobile Work, Veterinary Subjectivity & Brexit: Veterinary Surgeons' Migration to the UK. *Sociologia Ruralis*, 59(4), 718-738.
- Enticott, G., Donaldson, A., Lowe, P., Power, M., Proctor, A., & Wilkinson, K. (2011). The Changing Role of Veterinary Expertise in the Food Chain. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 366(1573), 1955–65.
- Enticott, G. & Wilkinson, K. (2013). Biosecurity: Whose Knowledge Counts? In : A. Dobson, K. Barker, & S. Taylor, *Biosecurity: The Socio-Politics of Invasive Species & Infectious Diseases*, (pp. 91–104) Abingdon: Routledge.
- Federation of Veterinarians of Europe (2015). *FVE Survey of the Veterinary Profession in Europe*. FVE: Bruxelles.
- Figuié, M. & Desvaux, D. (2015). Managing Global Risks: Vietnamese Poultry Farmers & Avian Flu. In : S. Morand, J.-P. Dujardin, R. Lefait-Robin, & C. Apiwathnasorn, *Socio-Ecological Dimensions of Infectious Diseases in Southeast Asia*, (pp. 257–73). Singapore: Springer Singapore.
- Figuié, M., Pham, A., & Moustier, P. (2013). Grippe aviaire dans la filière. La réorganisation du système agro-industriel au Vietnam." *Revue d'Etudes En Agriculture et Environnement*, 94(4), 397–419.
- Figuié, M. (2014). Towards a Global Governance of Risks: International Health Organisations & the Surveillance of Emerging Infectious Diseases. *Journal of Risk Research*, 17(4), 469–83.
- Forster, P. & Charnoz, O. (2013). La production de connaissances en temps de crise sanitaire. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 7(1), 112–44.
- Fortané, N. (2015). La surveillance comme dispositif-frontière. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 9(2), 265–90.
- Fortané, N. (2017). Naissance et déclin de l'écopathologie (Années 1970 - Années 1990). L'essor contrarié d'une médecine vétérinaire alternative. *Regards Sociologiques*, 50/51, 133–50.
- Fortané, N. (2019). Veterinarian 'Responsibility': Conflicts of Definition & Appropriation surrounding the Public Problem of Antimicrobial Resistance in France. *Palgrave Communications*.
- Foures, F. (2010). La rage en France : vieux problème, nouvelle crise. *Politix*, 90(2), 167–91.
- Fritsch, P. (2009). Un corps évolutif : Les Inspecteurs de La santé publique vétérinaire. *Review of Agricultural & Environmental Studies - Revue d'Etudes En Agriculture et Environnement*, 90(4), 423–48.
- Gaignard, L. & Charon, A. (2005). Gestion de crise et traumatisme : les effets collatéraux de la « vache folle ». De l'angoisse singulière à l'embarras collectif. *Travailler*, 14(2), 57-71. doi:10.3917/trav.014.0057
- Gardiner, A. (2014). The 'Dangerous' Women of Animal Welfare: How British Veterinary Medicine Went to the Dogs. *Social History of Medicine*, 27(3), 466–487

- Gautier, D. (2001). Professional Lapses: Occupational Deviance & Neutralization Techniques in Veterinary Medical Practice. *Deviant Behavior*, 22(6), 467–90.
- Gautier, A. (2017). *Douleurs en chaîne : une approche multi-niveaux de la santé au travail des agents de l'Etat en abattoir*. Thèse pour le doctorat de science politique de l'IEP de Lyon, 18 décembre 2017.
- Gautier, A. (2019). Garder un pied dehors : Travail et hors-travail chez les agents de l'État en abattoir. *Terrains & travaux*, 34(1), 71-89.
- Hamilton, L. (2007). Muck & Magic Cultural Transformations in the World of Farm Animal Veterinary Surgeons." *Ethnography*, 8(4), 485–501.
- Hamilton, L. (2013). The Magic of Mundane Objects: Culture, Identity & Power in a Country Vets' Practice. *The Sociological Review*, 61(2), 265–84.
- Hamilton, L. (2018). Bridging the Divide between Theory & Practice: Taking a Co-Productive Approach to Vet-Farmer Relationships. *Food Ethics*, 1(3), 221–33.
- Hardy, A. (2003). Animals, Disease, & Man: Making Connections. *Perspectives in Biology & Medicine* 46(2), 200–215.
- Hardy, A. (2003). Professional Advantage and Public Health: British Veterinarians and State Veterinary Services, 1865-1939. *Twentieth Century British History*, 14 (1), 1-23.
- Hardy, A. (2010). John Bull's Beef: Meat hygiene and veterinary public health in England in the twentieth century, *Review of Agricultural and Environmental Studies - Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 91(4), 369-392.
- Hellberg, I. (1990). The Swedish Veterinary Profession & the Swedish State. In: R. Torstendahl & M. Burrage, *The Formation of Profession. Knowledge, State & Strategy* (pp. 174–85). London-Newbury Park-New Delhi: SAGE.
- Helliwell, R., Morris, C., & Raman, S. (2019). Can Resistant Infections Be Perceptible in UK Dairy Farming? *Palgrave Communications* 5(1).
- Henry, C., Rushton J., & Baillie, S. (2016). Exploring the Sustainability of Small Rural Veterinary Enterprise. *Journal of Small Business & Enterprise Development*, 23(1), 259–73.
- Henry, C. & Treanor, L. (2012). The Veterinary Business Landscape: Contemporary Issues & Emerging Trends. In: C. Perez-Marin, *A Bird's-Eye View of Veterinary Medicine*, IntechOpen, DOI: 10.5772/31960.
- Hipperson, J. (2018). Professional Entrepreneurs: Women Veterinary Surgeons as Small Business Owners in Interwar Britain. *Social History of Medicine*, 31(1), 122–39.
- Hubscher, R. (1999). *Les Maîtres des bêtes. Les vétérinaires dans la société française, XVIIe-XXe siècle*. Paris: Odile Jacob.
- Hughes, E. (1996). *The sociological eye: selected papers*. Chicago, Aldine-Atherton.
- Irvine, L. & Vermilya, J. (2010). Gender Work in a Feminized Profession. The Case of Veterinary Medicine. *Gender & Society*, 24(1), 56–82.
- Jerolmack, C. (2013). Who's Worried about Turkeys? How 'Organisational Silos' Impede Zoonotic Disease Surveillance. *Sociology of Health & Illness*, 35(2), 200–212.
- Jones, S. (2003). *Valuing Animals: Veterinarians & Their Patients in Modern America*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Koolmees, P. (1999). The Development of Veterinary Public Health in Western Europe, 1850-1940. *Sartoniana*, 12, 153–79.

- Lammers, J. & Garcia, M. (2009). Exploring the Concept of 'Profession' for Organizational Communication Research Institutional Influences in a Veterinary Organization. *Management Communication Quarterly*, 22(3), 357–84.
- Law, J. (2010). Care & Killing: Tensions in Veterinary Practice. In: A. Mol, I. Moser, & J. Pols. (Ed.) *Care in Practice: On Tinkering in Clinics, Homes & Farms* (pp. 57–69), Bielefeld: Transcript.
- Law, J., Mol, A. (2011). Veterinary Realities: What Is Foot and Mouth Disease? *Sociologia Ruralis* 51(1): 1–16.
- Leboeuf A. (2011). *Making sense of One Health: Cooperating at the human-animal-ecosystem health interface*, IFRI, Health and Environment Report, 2011
- Lincoln, A. (2010). The Shifting Supply of Men & Women to Occupations: Feminization in Veterinary Education." *Social Forces*, 88(5), 1969–98.
- Lodge, M., Matus, K. (2014). Science, Badgers, Politics: Advocacy Coalitions and Policy Change in Bovine Tuberculosis Policy in Britain. *Policy Studies Journal*, 42 (3): 367–90.
- Lowe, P. (2009). *Unlocking Potential: A Report on Veterinary Expertise in Food Animal Production: to the Vets and Veterinary Services Steering Group*. Great Britain, Department for Environment, Food & Rural Affairs, 89 p.
- Mather, C. & Marshall, A. (2011). Living with Disease? Biosecurity & Avian Influenza in Ostriches. *Agriculture & Human Values*, 28(2), 153–65.
- Mills, B. (2016). 'If This Was a Human...': Pets, Vets & Medicine. *Critical Studies in Television*, 11(2), 244–56.
- Minviel, J.-J., Abdouttalib, I., Sans, P., Ferchiou, A., Boluda, C., Portal, J., Lhermie, G., Raboisson, D. (2019). Models of the French veterinary offices in rural areas and regulation of veterinary drug delivery, *Preventive Veterinary Medicine*, online first : <https://doi.org/10.1016/j.prevetmed.2019.104804>
- Mitsuda, T. (2017). Entangled Histories: German Veterinary Medicine, c.1770–1900. *Medical History*, 61(1), 25–47.
- Morris, P. (2012a). *Blue Juice. Euthanasia in Veterinary Medicine*. Philadelphia: Temple University Press.
- Morris, P. (2012b). Managing Pet Owners' Guilt & Grief in Veterinary Euthanasia Encounters. *Journal of Contemporary Ethnography*, 41(3), 337–65.
- Muller, S. (2002). Visites à l'abattoir : la mise en scène du travail. *Genèses*, n°49(4), 89-109.
- Olfert, R., Jelinski, M., Zikos, D., & Campbell, J. (2012). Human Capital Drift up the Urban Hierarchy: Veterinarians in Western Canada. *The Annals of Regional Science*, 49(2), 551–70.
- Ollivier, B. (2013a). *Quand les vétérinaires et les animaux font l'Europe : l'action publique européenne en santé animale. Une institutionnalisation fragmentée*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris, Institut d'études politiques.
- Ollivier, B. (2013b). The End of the French Model for Animal Health? A Sociological Analysis of the Bluetongue Vaccination Campaign (2007–2009). *Sociologia Ruralis*, 53(4), 496–514.
- Observatoire National Démographique de la Profession Vétérinaire (2018). *Atlas Démographique de la profession Vétérinaire*. CSOV: Paris.
- Paulet, V. (2011). *La féminisation de la profession vétérinaire en France : analyse de son impact à partir d'une enquête auprès des praticiens libéraux*, Thèse vétérinaire, Université Paul Sabatier.

- Robinson, P. (2017). Framing Bovine Tuberculosis: A 'Political Ecology of Health' Approach to Circulation of Knowledge(s) about Animal Disease Control. *The Geographical Journal*, 183(3), 285–94.
- Ruston, A., Shortall, O., Green, M., Brennan, M., Wapenaar, W. & Kaler, J. (2016). Challenges Facing the Farm Animal Veterinary Profession in England: A Qualitative Study of Veterinarians' Perceptions & Responses. *Preventive Veterinary Medicine*, 127, 84–93.
- Sanders, C. (1994). Annoying Owners: Routine Interactions with Problematic Clients in a General Veterinary Practice. *Qualitative Sociology*, 17(2), 159–70.
- Sanders, C. (1995). Killing with Kindness: Veterinary Euthanasia & the Social Construction of Personhood. *Sociological Forum*, 10(2), 195–214.
- Sanders, C. (1999). *Understanding Dogs. Living & Working with Canine Companions*. Philadelphia: Temple University Press.
- Sanders, C. (2010). Working Out Back: The Veterinary Technician & 'Dirty Work.' *Journal of Contemporary Ethnography*, 39(3), 243–72.
- Scoones, I. (2010). *Avian Influenza: Science, Policy & Politics*. London-Washington, DC: Routledge.
- Shortall, O., Ruston, A., Green, M., Brennan, M., Wapenaar, W., & Kaler, J. (2016). Broken Biosecurity? Veterinarians' Framing of Biosecurity on Dairy Farms in England. *Preventive Veterinary Medicine*, 132, 20–31.
- Shortall, O., Sutherland, L-A., Ruston, A., & Kaler, J. (2018). True Cowmen & Commercial Farmers: Exploring Vets' & Dairy Farmers' Contrasting Views of 'Good Farming' in Relation to Biosecurity. *Sociologia Ruralis*, 58(3), 583–603.
- Skipper, A. (2019), The 'Dog Doctors' of Edwardian London: Elite Canine Veterinary Care in the Early Twentieth Century, *Social History of Medicine*, online first : <https://doi.org/10.1093/shm/hkz049>.
- Smith-Howard K. (2017), Healing animals in an antibiotic age. Veterinary drugs and the professionalism crisis, 1945-1970, *Technology and Culture*, 58, 722-748.
- Surdez, M. (2009). Les bouleversements de la profession vétérinaire. Lorsque la recherche d'une nouvelle légitimité sociale coïncide avec l'arrivée des femmes. *Review of Agricultural & Environmental Studies - Revue d'Etudes En Agriculture et Environnement*, 90(4), 473–98.
- Surdez, M., Debons, J., Piquerez, L. (2018). « De la fourche à la fourchette » : une recomposition des territoires d'activité chez les professionnels suisses du contrôle sanitaire des aliments ? *Sociologies*, <http://journals.openedition.org/sociologies/9013>
- Thoms, U. (2015). "Handlanger der Industrie oder berufener Schützer des Tieres ? – Der Tierarzt und seine Rolle in der Geflügelproduktion." In: G. Hirschfelder, A. Ploeger, J. Rückert-John, & G. Schönberger, *Was der Mensch essen darf: Ökonomischer Zwang, ökologisches Gewissen und globale Konflikte*, (pp. 173–192) Wiesbaden: Springer Fachmedien Wiesbaden.
- Truchet, S., Mauhe, N., & Herve, M. (2017). Veterinarian Shortage Areas: What Determines the Location of New Graduates? *Review of Agricultural, Food & Environmental Studies*, 98(4), 255–82.
- VeTerra (2015). *Projet VeTerra Massif central (profession vétérinaire et Territoires ruraux attractifs)*. Rapport de fin de projet.
- Waddington, K. (2006). *The Bovine Scourge: Meat, Tuberculosis and Public Health, 1850–1914*. Woodbridge: Boydell Press.
- Wang, T., Hennessy, D., & O'Connor, A. (2012). Where Are the Food Animal Veterinarian Shortage Areas Anyway? *Preventive Veterinary Medicine*, 104(3), 198–206.

Wilkie, R. (2010). *Livestock/Deadstock. Working with Farm Animals from Birth to Slaughter*. Philadelphia : Temple University Press.

Wilkinson, K., Lowe, P., Donaldson, A. (2010). Beyond Policy Networks: Policy Framing and the Politics of Expertise in the 2001 Foot and Mouth Disease Crisis. *Public Administration*, 88(2) : 331–45.

Woods, A. (2004). *A Manufactured Plague: The History of Foot-and-Mouth Disease in Britain*. London -Sterling, VA: Routledge.

Woods, A. (2007). “-The Farm as Clinic: Veterinary Expertise & the Transformation of Dairy Farming, 1930-1950.”- *Studies in History & Philosophy of Biological & Biomedical Sciences*, 38(2), 462–87.

Woods, A. (2011). The Lowe Report & Its Echoes from History. *Veterinary Record*, 169(17), 434–36.

Woods, A. (2013). Is Prevention Better than Cure? The Rise & Fall of Veterinary Preventive Medicine, c.1950–1980. *Social History of Medicine*, 26(1), 113–31.

Woods, A. (2014). Science, Disease & Dairy Production in Britain, c.1927 to 1980. *Agricultural history review*, 62(2), 294–314.